NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le _____
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

REPUBLIQUE DU BENIN

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

--*-

SOCIETE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (SIRAT SA)

MARCHE DE FOURNITURES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES *OUVERT INTERNATIONAL*

Émis le : 29../..06../2026

Pour la fourniture le déploiement et la pose de lampadaires solaires de type photovoltaïques pour l'éclairages publics des rues aménagées dans le cadre du programme bric investissement centraux dans les villes d'Allada, Dassa-Zoumè, Pobè, Aplahoué, Lokossa, Djougou et Kandi.

Appel d'offres N° : F_PAPVS 2_116741

BON A LANCER

Source de financement : - Banque mondiale (66,7%)
- Budget National (33,3%)

Gestion : ***2026***

Imputation budgétaire : PAPVS-2

Accord de crédit : ***Oui***

JUIN 2026

Table des matières

PREMIÈRE PARTIE - Procédures d'appel d'offres 4

Section 0. Avis d'Appel d'offres (AA0) 5

Section I. Instructions aux candidats (IC) 10

Section II. Règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) 59

Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)
Sous-section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)
Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification

Section III. Formulaires de soumission 64

DEUXIÈME PARTIE - Conditions d'Approvisionnement des fournitures 122

Section IV. Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, Cahier des Clauses techniques, Plans, Inspections et Essais 123

TROISIÈME PARTIE - Marché 202

Section V. Cahier des clauses administratives générales (CCAG) 203

Section VI. Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) 227

Section VII. Cahier des clauses environnementales et sociales (CCES)

Section VII. Formulaires du Marché 249

BON A LANCER

PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

BON A LANCER

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA)

Objet : Fourniture, déploiement et pose de lampadaires solaires de type photovoltaïques pour l'éclairages publics des rues aménagées dans le cadre du Programme BRIC investissement centraux dans les Villes d'Allada, Dassa-Zoumè, Pobè, Aplahoué, Lokossa, Djougou et Kandi.

Référence SIGMaP : F_PAPVS 2_116741

Avis n° : 07/2026/SIRAT/PRMP p.i./DP_AUA /CP/CSPPR/SPM/APM/S-PRMP du 29/04/2026

Identification de la procédure : AAOI n°.007

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à la 3ème version du Plan de Passation des Marchés Publics de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) publié sur le portail web des marchés publics (www.marchés-publics.bj), le 21 mai 2026.

2. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) a obtenu un financement pour le *Programme Building Resilient and Inclusive Cities" (BRIC) de la Banque mondiale à travers l'instrument PforR, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la* **fourniture, déploiement et pose de lampadaires solaires de type photovoltaïques pour l'éclairages publics des rues aménagées dans le cadre du programme bric investissement centraux dans les villes d'Allada, Dassa-Zoumè, Pobè, Aplahoué, Lokossa, Djougou et Kandi.**

BON A LANCER

3. La Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir, déployer et poser deux mille sept cents (2 700) lampadaires solaires de type photovoltaïques *pour l'éclairage publics des rues aménagées dans le cadre du Programme BRIC Investissement centraux dans les Villes d'Allada, Dassa-Zoumè, Pobè, Aplahoué, Lokossa, Djougou et Kandi réparti en deux (02) lots comme suit :*

- LOT PAPVS-2F01 : Villes de Lokossa, Aplahoué et Dassa-Zoumé ;
- LOT PAPVS-2F02 : Villes d'Allada, Djougou, Kandi et Pobè.

Un candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots et en être attributaire, s'il dispose des capacités techniques et financières requises.

Les variantes ne seront pas prises en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics p.i. ***Mr Kouessi Michel YACOBI;*** Email : *myacobi@sirat.bj avec copie à* prmp@sirat.bj / frkpadonou@sirat.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics sise au 4ème étage de l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou, Tél : (00229) 01 97 71 80 83 de 08 heures à 12 h30 min GMT+1 (heure locale) et de 14 h à 17h 30 min GMT+1 (heure locale).

6. Le délai d'exécution est de douze (12) mois, par lot.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

- **Capacité technique et expériences** :

BON A LANCER

- Être une entreprise exerçant dans le domaine des prestations énergétiques, justifié par la copie légalisée du Registre de Commerce et du crédit Mobilier ou des statuts ;
- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des cinq (05) dernières **années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025)** justifié par le formulaire ANT2, daté, signé et cacheté ;
- Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur principal ou sous-traitant au moins un (01) marché de fourniture, de déploiement et de pose des lampadaires solaires au cours des cinq (05) dernières années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025) et de l'année en cours, avec une valeur minimum francs CFA Hors Taxes **de trois milliards (3 000 000 000) FCFA pour le LOT PAPVS-2F01 puis deux milliards (2 000 000 000) FCFA pour le LOT PAPVS-2F02 « justifiées par** les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples), signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin, maître d'ouvrage délégué), ou toutes autres personnes morales de droit privé.»
- Disposer distinctement pour chaque lot, d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous – section C. critères d'évaluation et de qualification.
- Disposer distinctement pour chaque lot, des moyens matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification.

- **Capacité financière** :

➢ Avoir effectivement exécuté en tant que fournisseur ou sous-traitant au cours des trois dernières années 2023, 2024 et 2025, un chiffre d'affaires moyen annuel au moins égal à **cinq milliards cinq cent millions (5 500 000 000) FCFA pour le lot PAPVS-2F01 et quatre milliards (4 000 000 000) FCFA pour le lot PAPVS-2F02**, justifié par les états financiers présentés dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.

NB : Pour être attributaire des deux (02) lots, le chiffre d'affaires moyen annuel réalisé pour les trois (03) dernières années doit être au moins égal à la somme des montants exigés pour les chiffres d'affaires moyens annuels des deux (02) lots.

➢ Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits à hauteur de neuf cent seize millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (916 666 667) FCFA pour le lot PAPVS-2F01 et six cent soixante-six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (666 666 667) FCFA pour le lot PAPVS-2F02, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existences :

BON A LANCER

- **Capacité technique et expériences** :

➢ Être une entreprise exerçant dans le domaine des prestations énergétiques, justifié par la copie légalisée du Registre de Commerce et du crédit Mobilier ou des statuts ;

➢ Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marché au cours des cinq (05) dernières **années (2021, 2022, 2023, 2024 et 2025)** justifié par le formulaire ANT2, daté, signé et cacheté.

➢ Disposer distinctement pour chaque lot, d'un personnel d'encadrement et d'un personnel clé dont les profils, qualifications et expériences doivent être conformes à ceux indiqués au point 5 de la sous – section C. critères d'évaluation et de qualification.

➢ Disposer distinctement pour chaque lot, des moyens matériels conformes à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C. critères d'évaluation et de qualification .

- **Capacité financière** :

➢ Les entreprises naissantes fourniront leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence fourniront les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2 ;

- Produire par lot, une attestation d'assurance des risques professionnels couvrant la responsabilité civile professionnelle chef d'entreprise indiquant l'objet du marché et le lot, de montant **six milliards cinquante millions (6 050 000 000) F CFA pour le LOT PAPVS-2F01 et de quatre milliards quatre cent millions (4 400 000 000) FCFA pour le LOT PAPVS-2F02** ;

- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédits à hauteur de neuf cent seize millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (916 666 667) FCFA pour le lot PAPVS-2F01 et six cent soixante-six millions six cent soixante-six mille six cent soixante-sept (666 666 667) FCFA pour le lot PAPVS-2F02, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 29/06/26. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sise au 4ème étage de l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko, Cotonou, 04 BP 1109 Cotonou, Tél : (00229) 01 97 71 80 83 de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes (heure locale (GMT+1)). Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

BON A LANCER

Ce retrait est matérialisé par une fiche[1] établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres seront rédigées en langue française et devront être déposées conformément aux stipulations de l'IC 22.2 (b) des DPAO à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP/SIRAT SA, immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko au plus tard le 04 Août 2026 à **10 heures précises heure locale (GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après Salle d'ouverture de la Direction Générale de la SIRAT SA, l'immeuble 'SCI TRAIT D'UNION', rue Obama Beach, quartier Ahwanlèko à **10 heures 30 minutes, heures locale (GMT+1).**

[1] Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : www.armp.bj

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de **cinquante-cinq millions (55 000 000) FCFA pour le Lot PAPVS-2F01** et de **quarante millions (40 000 000) FCFA pour le Lot PAPVS-2F02**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent vingt (120) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 29/06/26

La Personne Responsable des Marchés Publics p.i.,

SOCIETE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
PRMP
SOCIETE DES INFRASTRUCTURES ROUTIERES ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

BON A LANCER

Kouessi Michel YACOBI